

COMMUNE DE DAUX

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 10 août 2020

L'an deux mille vingt, le dix août, le Conseil Municipal de Daux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur LAGORCE Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 3 août 2020.

PRÉSENTS : ALBERT Patrick, BENETEAU Pascal, BIRELLO Danielle, BOUVIER Mélanie, CHEVALLIER Michel, GÉRAUD Yves, LAGORCE Patrice, SANDREAU Claude, SENNOU Nicole et ZABOTTO David.

ABSENTS EXCUSÉS : BERNARD Denis, BIRELLO Enzo, BRIENTIN Amélie, GAUBERT Véronique, HUMAYOU Martine, JORGE Magali, LÉAUTÉ Yves, SANCHEZ Sandrine et VAISSIÈRES Fabienne.

PROCURATIONS : GAUBERT Véronique à BIRELLO Danielle, JORGE Magali à SANDREAU Claude.

SECRETARIE DE SEANCE : SENNOU Nicole.

Ouverture de la séance par la lecture et l'approbation, à l'unanimité, du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 août 2020.

1 – Elections sénatoriales : désignation des délégués

Par jugement du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 28 juillet 2020, l'élection des délégués du Conseil Municipal de Daux et de leurs suppléants au sein du collège électoral sénatorial a été annulée.

Par arrêté préfectoral en date du 3 août 2020, le Conseil Municipal est convoqué le 10 août 2020 à l'effet de désigner ses délégués (5) et ses délégués suppléants (3) en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020.

La liste « ENSEMBLE POUR DAUX » est élue par 12 voix.

Liste nominative des candidats « ENSEMBLE POUR DAUX » :

- LAGORCE Patrice
- GAUBERT Véronique
- GÉRAUD Yves
- BOUVIER Mélanie
- SANDREAU Claude
- SENNOU Nicole
- BENETEAU Pascal
- BIRELLO Danielle.

Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.